



**Procès-verbal de la réunion du bureau de l'ASGVG du**  
**9 Décembre 2020 à 18h30**

**Membres du bureau présents par l'Application WhatsApp :**

- Mr Cyril MIGNON, Président de l'association sportive
- Mr Alain BOUVIER, Trésorier
- Mr Jean-Louis SCHNEIDER, Secrétaire
- Mme Hélène MALVY, Capitaine des Jeux
- Mr Théo HENRY, Responsable Animations Week-End

**Membre du bureau absent – excusé :**

- Mr Jean-Yves DUCROQUET, Responsable Animations Semaine

**Ordre du jour :**

- Projet de remboursement partiel de la cotisation AS 2020

## **1. Projet de remboursement partiel de la cotisation AS 2020**

Au cours de cette année 2020, nous avons tous été impacté par la crise sanitaire Covid-19. Notre sport, par la fermeture des Golfs en période de confinement par 2 fois, mais également par l'annulation de nombreuses compétitions nationales, régionales, départementales, interclubs, compétitions et animations internes au Club.

Les compétitions annulées sont :

- Division Dames
- Division Mid-Amateurs Dames
- Division Messieurs
- Division Mid-Amateurs Messieurs
- Division U16 Garçons
- Coupe de la Ligue Dames
- Coupe de la Ligue Messieurs
- Coupe de la Ligue Séniors
- Essonne tour (Jeunes)
- Eclectic et Summer Eclectic
- Médailles Mensuelles
- Challenge Match-Play
- Scramble à 2, Dagobert
- Fête de l'AS

Les compétitions décalées sont :

- Trophée Hivernal 2020-2021

Il serait plus simple de parler de ce qui a pu être tout de même disputé :

- Promotion Séniors Dames
- Division Séniors Messieurs
- Promotion Vétérans
- Championnat Départemental (finalement non facturé par le CD91 par solidarité)
- Championnat du Club
- Challenge Foursome
- Pingouins-Manchots
- Winter-Cup 2019-2020

L'ASGVG s'est conformé aux recommandations des autorités en n'organisant pas d'évènements susceptibles de faire en sorte que la règle des 20 kms et 3h soient enfreinte par nos membres du fait de l'organisation d'une compétition, la fermeture du bar et du restaurant n'arrangeant bien sûr par les choses.

Un état des finances à fin 2020 est présenté à l'ensemble des membres du bureau.

Il ressort que le budget imaginé pour 2020 est très loin d'être conforme autant en recette qu'en dépense.

Le budget prévisionnel était de : 17.000 € de dépenses et 18.700 € de recettes

Il est actuellement évalué à : 7.000 € de dépenses et 9.800 € de recettes

Côté dépenses, les frais de compétitions ayant fortement chutés.

Côté recettes, les dons ayant fortement chutés.

A noter que par prudence le budget de 1.500 € alloué par la FFGolf a été transféré sur les recettes 2021, car nous n'avons rien pu organiser au cours de l'année 2020.

Notre projection financière est donc au-dessus de nos prévisions et nous envisageons de procéder à un remboursement partiel de la cotisation AS de 2020 aux membres actuels avant le 31 Décembre 2020, afin de l'inscrire au bilan 2020.

Nous avons 74 membres en 2020, et il existe 4 tarifs :

CATEGORIE	COTISATION ASGVG	REMBOURSEMENT
ADULTE né avant 1995 (plus de 25 ans)	70 €	30 €
JEUNE-ADULTE né de 1995 à 2001 inclus (de	30 €	20 €
JEUNE né de 2002 à 2007 inclus (de 13 à 18	20 €	20 €
ENFANT né en 2008 et après (de moins de 13	10 €	10 €

**Le budget global du remboursement s'élève à 1.780 €** permettant de conserver un résultat approximatif de 1.000 € sur l'exercice.

Ce remboursement se fera par chèque à retirer à l'accueil du Golf.

Il est à envisager que certains membres de l'AS ne souhaitent pas encaisser ce chèque, il est prévu que nous transformions cette non dépense 2020, en dépense exceptionnelle 2021 sous forme de compléments de lots sur 2 compétitions :

- la fête de la Compet' (à organiser au mois de juin avec l'école de golf et tous les membres des équipes)
- la fête de l'AS en fin de saison (Fin Octobre-Début Novembre)

L'occasion est donnée à chaque membre du bureau de s'exprimer sur ce projet et de débattre d'une autre proposition de montant.

La proposition semblant équilibrée pour tous, ce projet est soumis au vote, **il est adopté à l'unanimité des présents** et sera mis en œuvre dans les tous prochains jours de la manière suivante.

Le Président prépare un courrier d'accompagnement qui sera mis sous enveloppe pour le samedi 12 Décembre ainsi qu'une annonce par Newsletter de la possibilité de retirer cette enveloppe à l'accueil du Golf à partir d'une date donnée et jusqu'au Dimanche 4 Avril 2021 inclus.

Le Trésorier prépare les chèques et ira les insérer dans les enveloppes dès qu'il en aura l'occasion. La Newsletter pourra alors partir.

Le Secrétaire a donné son accord pour que les enveloppes soient confiées à l'accueil du Golf et remise par Karen ou Jeanine aux intéressés.

Aucun autre sujet n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la réunion du bureau est close à 19h10.

Fait à Chevreuse le 9 Décembre 2020, pour faire valoir ce que de droit.

Le Président

Le Secrétaire

Un membre du bureau